

Longueuil, le 13 avril 2021

AUX RESPONSABLES DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES ET DES
RESSOURCES DE TYPE FAMILIAL JEUNESSE

OBJET : Vaccination COVID-19 et preuve de relation contractuelle

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous informer du début de la phase 2 de la campagne de vaccination au Québec. En fait, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a annoncé le 10 avril dernier, que l'ensemble des travailleurs du milieu de la santé et des services sociaux, qui jusqu'à présent n'avaient pas été vaccinés contre la COVID-19, étaient invités à s'inscrire dès maintenant.

Cette phase vous concerne à titre de responsable d'une ressource intermédiaire ou d'une ressource de type familial ayant un lien contractuel avec notre établissement, comme vous avez des contacts directs avec la clientèle qui vous est confiée.

Pour prendre rendez-vous, vous n'avez qu'à visiter le **Quebec.ca/vaccinCOVID**.

IMPORTANT : Lors de votre rendez-vous, vous devez apporter une **preuve d'emploi**. À cet effet, nous vous suggérons d'apporter un relevé récent de votre paiement qui vous est versé par l'établissement, en plus de cette lettre.

Également, spécifiquement pour les responsables des ressources intermédiaires, vous devrez fournir une lettre à titre d'employeur à vos employés. Ainsi, cette lettre et leur relevé de paie serviront également comme preuve d'emploi à titre de « personnel du réseau ».

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à interpellier votre intervenant du secteur ressources. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Mathieu Blanchard
Coordonnateur des RI-RTF jeunesse